

HdJ 14/02/09

Mobilisation. Un rassemblement de soutien à Bastien Cazals était organisé hier devant le Rectorat, où une délégation était reçue. Sans avancée.

L'Académie prend le pli de l'affrontement

« Il ne vous reste plus, monsieur Cazals, qu'à publier vos mémoires. Vous avez voulu jouer à ça, on va vous montrer qui est le plus fort ! » C'est le ton donné à l'entretien par l'inspecteur d'Académie adjoint, qui recevait, hier, une délégation de soutien au jeune directeur de l'école Louise Michel. Des propos rapportés par Joël Vezinhet (SNUipp), qui a relevé la « brutalité » du discours : « On sent une volonté, s'il ne plie pas, de l'humilier, de le briser. Et il n'est pas exclu que la procédure disciplinaire envisagée en décembre soit enclenchée dans les jours qui viennent. Ils ne vont pas le lâcher », commente-il. Les huées de quelque 200 manifestants, parents mais surtout enseignants, se sont élevées jusqu'aux fenêtres du Rectorat. « Levée des sanctions, sinon démission ! »

Un mouvement minoritaire, comme le laissait présager la succession de deux grèves au mois de janvier : « J'ai beaucoup de collègues qui ont fait le choix du 29 plutôt que d'aujourd'hui [hier, Ndlr], parce qu'ils ne peuvent pas se permettre de perdre deux jours de salaire », témoigne Olivier, instituteur à l'école Sévigné de Montpellier.

Un rapport de force s'installe

« Il n'y avait pas 15% de grévistes mais pas non plus 3%, comme l'a prétendu l'Académie. Ils ont ironisé sur le taux pour minimiser le soutien de la profession », estime Joël Vezinhet. 1 386 signatures supplémentaires en faveur de la levée des sanctions ont été remises, portant leur nombre total à 5 769 et 1 300 euros de soutien financier ont été recueillis. « Je me suis engagé avant les vacances à prendre les enfants



DAVID MAUGENDRE

La colère des grévistes venus en soutien à Bastien Cazals était grande hier à la sortie de la délégation reçue par l'inspecteur d'Académie adjoint.

sur le temps de l'aide personnalisée. C'est suite à cela que les sanctions ont, dans un premier temps, été levées. Et alors que j'applique ce que j'ai dit depuis la rentrée, non seulement les sanctions ont été rétablies, mais elles sont aggravées [il en est à 12 jours de retrait de salaire, Ndlr] J'avoue que je suis perplexe. Maintenant, il faut laisser le soin de régler cette affaire au tribunal administratif », a, de son côté, déclaré Bastien Cazals. Il ne doute plus désormais de « la détermination de l'administration de faire de moi un exemple ». Une détermination d'autant plus flagrante qu'à Toulouse et Saint-Étienne, les ins-

pections académiques cherché l'affrontement. « C'est un véritable rapport de force qui s'installe, analyse Olivier. Mais cette fois, on a les parents de notre côté, on ne peut pas être taxés de corporatisme. Il ne s'agit pas d'enseignants qui défendent leur pré carré, mais d'un mouvement citoyen qui s'organise pour défendre l'école ». En ce sens, il est significatif que la création d'un comité de mobilisation regroupant parents, enseignants, syndiqués et non syndiqués ait été votée hier en AG afin, justement, que cette lutte ne soit pas emmenée par les seuls syndicats. « Cette lutte est inédite dans l'Hérault, qu'il s'agisse de

désobéissance de la part des enseignants ou d'implication de la part des parents », estime Benoît Guérée (CNT), instituteur. Des parents qui, depuis la rentrée, occupent tour à tour les écoles de la ville. Si bien que l'Académie, gênée aux entournures, estime bon de les recevoir vendredi matin. Les deux rendez-vous de samedi* et du 29 janvier écriront la suite du mouvement. Mais il semble bien que l'acharnement ne fasse pas le lit de l'apaisement.

A.G

▲ *Une manifestation de parents, enseignants et lycéens a lieu à 14h au départ du Peyrou.